

Togo : l'opposition appelle à contester la réélection du président

Jonas OSSOMBEY (Sources : AFP)
Libreville/Gabon

La tenue de l'élection présidentielle, samedi dernier, et la proclamation des résultats dimanche, laissent présager des lendemains mouvementés au Togo. Ainsi, l'opposition a appelé hier les Togolais à "défendre la vérité des urnes", au lendemain de la victoire contestée du président sortant Faure Gnassingbé reconduit pour un quatrième mandat, mais le pays était très calme, les partisans de l'opposition se disant "résignés". Faure Gnassingbé, 53 ans, a été reconduit à la tête de ce petit pays d'Afrique de l'Ouest lors d'un scrutin aux chiffres officiels "inédits", tant par son score (72% des voix) que par le taux de participation de 77%. C'est la première fois que des résultats officiels sont annoncés aussi rapidement au Togo, à peine plus de 24 heures après le scrutin, et la Commission électorale indépendante (Ceni) a "pris tout le monde de court", selon un diplomate missionné dans le pays.

"Les observateurs internationaux n'avaient même pas encore fait leurs déclarations", note cette source, estimant qu'il était "impossible de compiler et centraliser physiquement - des quelque 9.000 bureaux de vote du pays- sans système électronique". "Il ne s'est pas embêté avec des résultats au coude à coude", analyse cet observateur, "il a voulu faire passer le message que c'est lui le patron".

La situation commençait à se crispier quelques heures avant cette annonce: les deux camps s'étaient d'ores et déjà déclarés vainqueurs, et le candidat outsider de l'opposition, Agbéyomé Kodjo, crédité de 18% des suffrages selon les résultats officiels, dénonçait des fraudes et des irrégularités.

Dès lundi matin, un appel de l'opposant à "défendre la vérité des urnes" circulait à travers le pays, sur l'application de messagerie Whatsapp, sans guère rencontrer d'écho. A Lomé, quelques véhicules de l'armée et des forces de l'ordre patrouillaient dans les rues, tandis que la population se rendait au travail et vaquait à ses occupations ordinaires.

Les Togolais étaient descendus par dizaines de milliers dans les rues en 2017 et 2018 pour demander la démission de Faure Gnassingbé, dans des manifestations réprimées dans le sang. Mais le pouvoir a tenu bon et en 2019, le Parlement votait une révision de la Constitution lui permettant de se présenter pour un quatrième et cinquième mandats.

Les électeurs de l'opposition se sont dit "déçus" voire "trahis" par l'opposition historique de l'Alliance nationale pour le changement, qui a remporté un score très faible (4%).



Les résultats de la Ceni donnent le président sortant vainqueur du scrutin de samedi dernier

ANNONCES LÉGALES

SOGAFRIC SERVICES

Société Anonyme à Conseil d'Administration
au capital de 1 200000000 de F. cfa
Zone Industrielle d'Oloumi - B.P. 2 136 Libreville
RCCM : Libreville 2000 B 00 148
NIF: 791871 W

ELECTRA

Société Anonyme à Conseil d'Administration
au capital de 1.762.120.000 F. cfa
Avenue du Marquis de Compiègne - BP 613 Libreville
RCCM Libreville 2000 B 00 131
NIF 791 872 T

AVIS DE FUSION

I- Suivant acte sous seing privé fait à Libreville en date du 24 février 2020, les sociétés SOGAFRIC SERVICES et ELECTRA ont établi un projet de convention de fusion par voie d'absorption de la société ELECTRA par la société SOGAFRIC SERVICES.

II- La convention de fusion prévoit l'apport par la société ELECTRA de l'intégralité de ses actifs, pour leur valeur de 2.917.734.358 francs CFA et de l'intégralité de ses passifs pour leur valeur de 1.000.375.194 francs CFA, soit un actif net apporté de 1.917.359.164 francs CFA.

Il a été entendu que SOGAFRIC SERVICES reprendra les opérations actives et passives d'ELECTRA depuis la date du 1er janvier 2020.

III- En vue de rémunérer l'actif net apporté à la société SOGAFRIC SERVICES, celle-ci procédera à une augmentation de capital de 1.820.568.325 francs CFA par l'émission de 140.044 actions nouvelles d'une valeur de 13.000 F.cfa chacune, qui sera attribuée à l'Actionnaire Unique de la société ELECTRA à raison de 79,47 actions nouvelles de la société SOGAFRIC SERVICES, société absorbante, pour 100 actions de la société ELECTRA, société absorbée.

IV- Le montant de la prime de fusion est de 96.790.839 francs CFA.

V- Les créanciers de la société ELECTRA dont la créance est antérieure à la date de la présente publicité pourront former opposition dans le délai de trente (30) jours à compter de cette publicité devant le Tribunal compétent de Libreville.

VI- Le projet de fusion a été établi sous la condition suspensive de l'approbation du projet de fusion par les Assemblées Générales Extraordinaires des sociétés ELECTRA et SOGAFRIC SERVICES.

VII- Conformément à l'article 194 de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, deux exemplaires du projet de convention de fusion établi en date du 24 février 2020 ont été déposés au nom des deux sociétés concomitamment au Greffe du Tribunal de Première Instance de Libreville.

Pour avis

Les sociétés SOGAFRIC SERVICES et ELECTRA 11920

PETITES ANNONCES

EMPLOI DEMANDE

11892 — J.F Togolaise cherche emploi nounou-ménagère 1/2 journée. 062 54 40 59

11895 — J.H Togolais Permis E cherche emploi chauffeur. Tél.: 062 19 69 92

11898 — J.F.tog 28 ans cher empl ménagère 8h à 15h30.Tél: 066 01 30 94

11899 — F. Ivoirienne cher empl ménagère-nounou logée&nourrie.062 04 88 13

11900 — J.F Togolaise cherche emploi ménagère 1/2 journée. 062 59 28 79

11901 — J.F Togolaise cherche

emploi ménagère logée-nourrie. 074 37 73 31

11902 — D. Sénégalaise cherche emploi ménagère1/2jrnée/3X/ semaine.077 66 51 05

11904 — J.F cherche emploi nounou ménagère demi journée ou logée.074815576

11910 — Burkinabé cuisinier cuisine europ/Afric.1/2Jrné/3x/ semaine.062 84 51 56

11912 — Cuisinier en règle cherche emploi. 077 59 17 19

DIVERS

11208 — Tôles bac allu. transparente en promo. Tél. : 074 54 60 39/074 19 71 53

AVIS

GABON TELECOM

La société GABON TELECOM porte à la connaissance de son aimable clientèle qu'elle procédera à la suspension de fourniture de ses services du téléphone Fixe, Internet et Mobile à compter du 27 février 2020, pour les comptes qui présenteront des impayés dans ses livres pour les factures échues au 19 février 2020.

Afin d'éviter tout désagrément, GABON TELECOM invite tous les clients en situation d'impayé, à procéder à la régularisation de leurs comptes dans ses Agences Commerciales.

GABON TELECOM remercie sa clientèle de sa bonne compréhension et du respect des termes du présent communiqué. 11825

FOYER DU MARIN (FANTASIA)

Nous recherchons des caissières et cuisiniers. Dépôt dossier au siège de l'Hôtel Restaurant FOYER DU MARIN (Owendo) après Sobraga. Joindre à la demande : 1 demi-photo, copie pièce d'identité, lettre de motivation, CV, numéro de téléphone, éventuelle diplôme ou attestations de travail.

Tél: 077-01-32-10 11855

Suite au conseil successoral qui aura lieu ce mois de février 2020, suite au décès de M. OROYEDJOGO Paul, la famille prie les enfants et parents concernés de bien vouloir de se rapprocher de M. Claude DELBRAH, dès parution de cette annonce ou prendre contact au 077 45 28 87, passé ce délai aucune réclamation ne sera faite. 11921

AVIS DE DÉCÈS



Les familles de Feu NGUEMA BITEGHE Gabriel, Feu BINTOU Fatou

Les clans BOUKONDZÔ, MAGHAMBA, BAGHOULI, MOANDA

Informent que le programme des obsèques de leur petit fils HOCKE NGUEMA Edmond Karel, décédé le 11/02/2020 à Libreville est établi comme suit

-Mercredi 26 février 2020 : sortie du corps de CASEPGA à 15 heures, exposition et veillée à la salle LÉGION de MARIE après l'église Sainte Marie.

-Jeudi 27 février 2020 : levée du corps, suivie de l'inhumation au cimetière Messolo de Kiliba. 11908



La famille de Feu TSEMENA Gervais, la famille de Feu AKETA Emmanuel ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur fils, petit-fils, arrière-petit-fils MOUENENGA AKETA Emmanuel

survenu le 16 février 2020 par accident de la circulation. Le programme des obsèques est établi comme suit :

Vendredi 28/02/2020 : Sortie du corps, exposition à la Sni Owendo et veillée;

Samedi 29/02/2020 : Départ pour Lambaréné, exposition à l'Eglise protestante et inhumation au cimetière de Mbomo;

Dimanche 01/03/2020 : Retour des délégations sur Libreville. 11911



Les enfants, petits-enfants et arrière petits-enfants ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur père, grand-père, arrière-grand-père NGOME NGUEMA Armand Collins, survenu le 16/02/2020.

Les réunions se tiennent au domicile familial à Lalala.

Le programme des obsèques fera l'objet d'un communiqué ultérieur. 11913



Les enfants DJONDO Serge Eric, Huguette MENSAH, Yannick MBADINGA IBOULI née AKOUTOU BOUCHARD, Suzanne MAGANGA LELIEVRE née BOUCHARD, annoncent aux parents, amis et connaissances de POG, Libreville, Lomé et France, le décès de leur mère, grand-mère et arrière grand-mère, DE MEDEIROS Antoinette affectueusement appelée «mami», retraitée d'ELF Gabon, survenu le vendredi 21 février 2020 à Libreville.

Le programme des obsèques fera l'objet d'un communiqué ultérieur. 11916